



Communiqué de presse SNCL

Paris, le 19 octobre 2020

Destinataires : Rubrique « éducation » des médias nationaux

Objet : assassinat de Samuel Paty

Toute l'Éducation nationale est sous le choc après l'assassinat perpétré à Conflans-Sainte-Honorine. Samuel Paty, notre collègue, **a exercé son métier comme nous tous en mettant en œuvre, entre autres missions, la Charte de la laïcité**. Affichée dans tous les établissements de France, cette charte offre un support privilégié pour enseigner, faire partager et **faire respecter le principe de laïcité**, mission confiée à l'École par la Nation et réaffirmée en 2013.

Les articles de cette loi spécifient : "Art 10. Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République [...]." "Art 12. Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme dans le cadre scolaire."

Défendre les valeurs de la République n'est pas simple, nous le savons. **Les pressions sont multiples. Les professeurs ont besoin du soutien sans faille de leur hiérarchie pour agir. Celui-ci n'est pas toujours à la hauteur, loin s'en faut** : un hasard de calendrier a voulu que, le 13 octobre dernier, soit publié le rapport du séminaire national des équipes académiques Valeurs de la République. L'écart entre la réalité et les conclusions d'un tel rapport ne peut s'expliquer que par une forme d'omerta, sous laquelle **les professeurs s'interdisent de signaler les problèmes de laïcité rencontrés, soit par crainte, soit par pression de leur hiérarchie**.

Les professeurs attendent surtout depuis trop longtemps des décideurs nationaux les engagements qui permettront de restaurer leur autorité : non de simples discours. **Ceux qui année après année, plan d'austérité après plan d'austérité, démantèlement statutaire après démantèlement statutaire ont mis à genoux notre école républicaine, la rendant incapable de mener à bien ses missions, portent aujourd'hui une part de responsabilité indéniable. Ceux qui transigent avec la laïcité par calcul politique aussi**.

Réaffirmée en novembre 2019, la motion d'orientation générale **du SNCL** sonnait déjà l'alarme : " *On enregistre toujours autant de phénomènes de harcèlement, de négligence voire d'incompétence de la part des hiérarchies en ce qui concerne la définition des missions (...) mais aussi de la part des services rectoraux en ce*

qui concerne l'application des textes. (...) Le principe de laïcité n'est pas toujours respecté. Les manifestations de refus de respect des valeurs de la République ne cessent d'augmenter. "

Qu'a-t-on fait pour y remédier ? **Nous ne pouvons plus supporter la mise en danger des enseignants privés d'autorité et d'aura, désavoués, méprisés, et qui ne peuvent même plus exercer leur métier dans certains secteurs sans risquer qu'on les assassine.** La casse des statuts enseignants et la perte d'autonomie des professeurs a aussi contribué à faire d'eux des cibles politiques, là où ils devraient être les seuls agents de l'Etat (et non d'un quelconque gouvernement).

Nous ne pourrions pas supporter qu'une fois de plus **un ministre de l'Education nationale s'en sorte en noyant le problème sous quelques annonces médiatiques.** S'il s'avère que Samuel Paty a subi des pressions administratives pour renoncer à une partie de son enseignement, alors des sanctions exemplaires doivent être prises à l'encontre de l'ensemble de la chaîne hiérarchique. **Le SNCL demande à ce qu'une enquête parlementaire fasse au plus vite toute la lumière sur ce point.**

Le Secrétaire général,

Norman GOURRIER

Contact : Norman Gourrier
06 72 85 74 75